

Réf: Dossier 303610

Avis de constitution

SOCIETE « ARCH-TECK » en abrégé « AT »

Siège BINGERVILLE quartier BAGBA LOT 698 non
loin de la grande mosquée dudit quartier,, Lot 698, Ilot
NEANT

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 27/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARCH-TECK » en abrégé « AT »

Objet : ASSAINISSEMENT.BATIMENT.
ELECTRICITE-TELECOMMUNICATIONSet pour la
réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BINGERVILLE quartier BAGBA LOT 698 non
loin de la grande mosquée dudit quartier,, Lot 698, Ilot
NEANT

Dirigeant(s) M KOUAME SEVERIN N'DRI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03412 du 24/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21189/GTCA/RC/2024 du 24/04/2024

